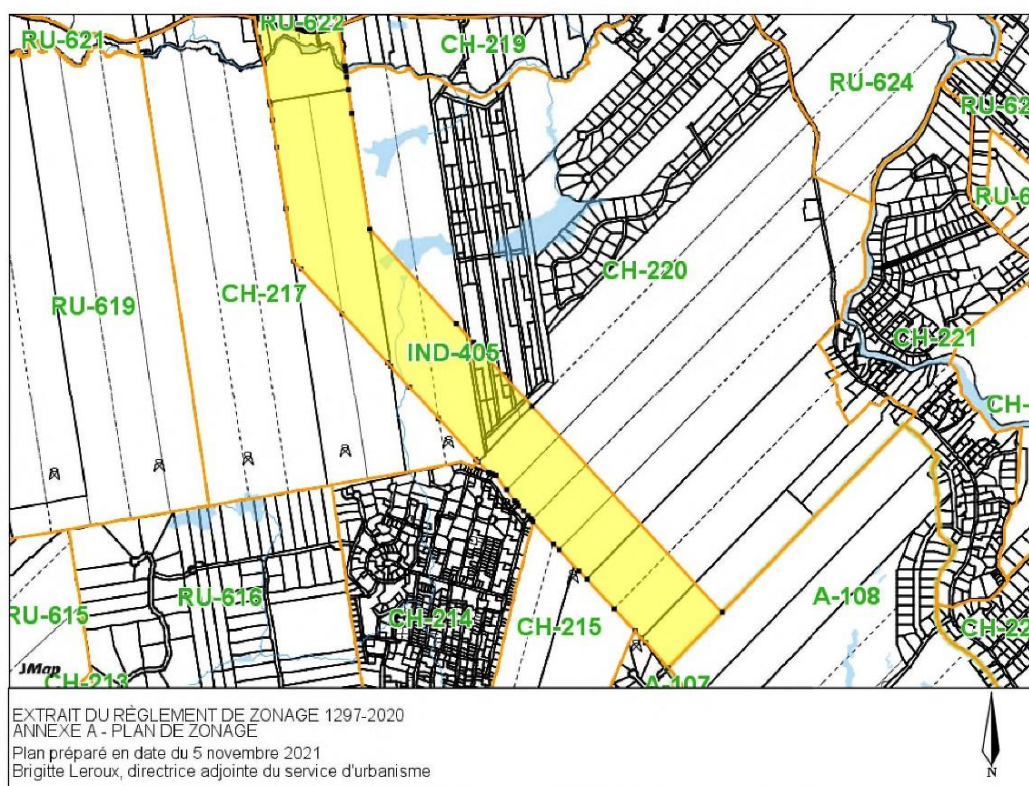


PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° PP-2022-06 - AMENDEMENT AU RÈGLEMENT N° 1297-2020 RELATIF AU ZONAGE AFIN DE MODIFIER L'ANNEXE 2 : PLAN DE ZONAGE, AGRANDISSEMENT DE LA ZONE CH-220 AU DÉTRIMENT DE LA ZONE IND-405

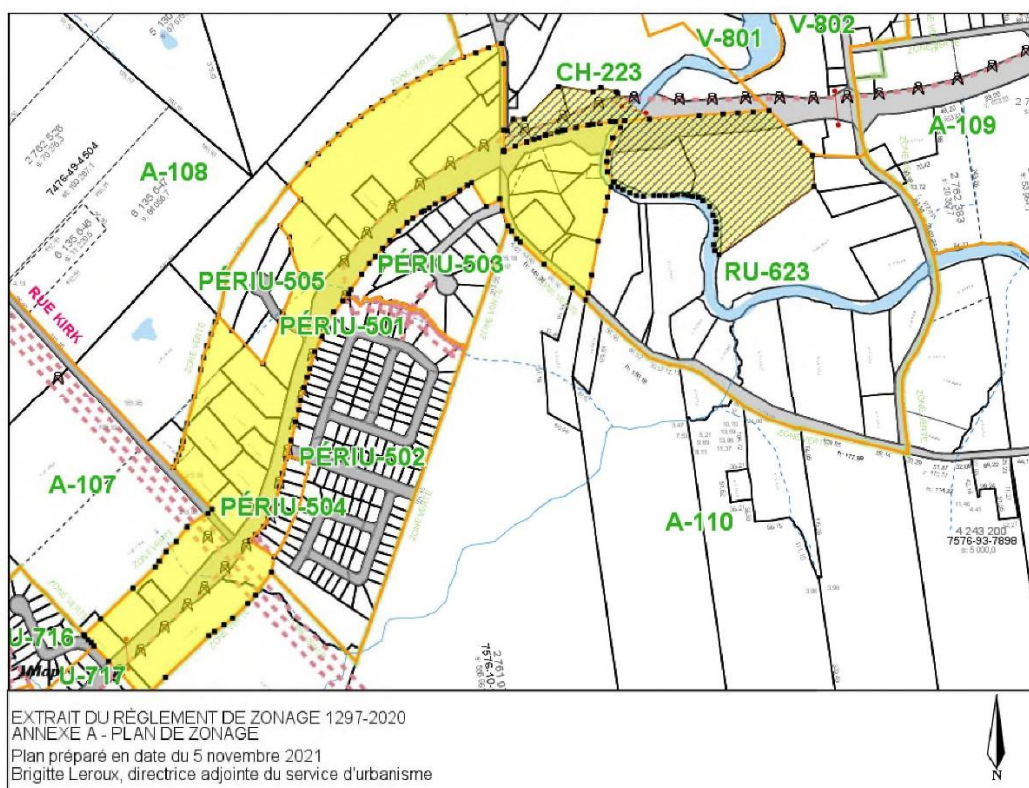
Le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. L'annexe 2 – Plan de zonage est modifié par :

- L'agrandissement de la zone « CH-220 » au détriment de la zone « IND-405 ».



- L'agrandissement de la zone « PÉRIU-501 » au détriment des zones « CH-223 » et « RU-623 ».



Guy Lamothe
Maire

Matthieu Ledoux, CPA, CGA
Directeur général et secrétaire-trésorier

Avis de motion	18 janvier 2022
Adoption du premier projet de règlement n° PP-2022-06	18 janvier 2022
Adoption du second projet de règlement n° SP-2022-06	
Adoption du règlement par la résolution	
Certificat de conformité de la MRC / Entrée en vigueur	
Avis public / Publication du règlement	
Numéro séquentiel	552771